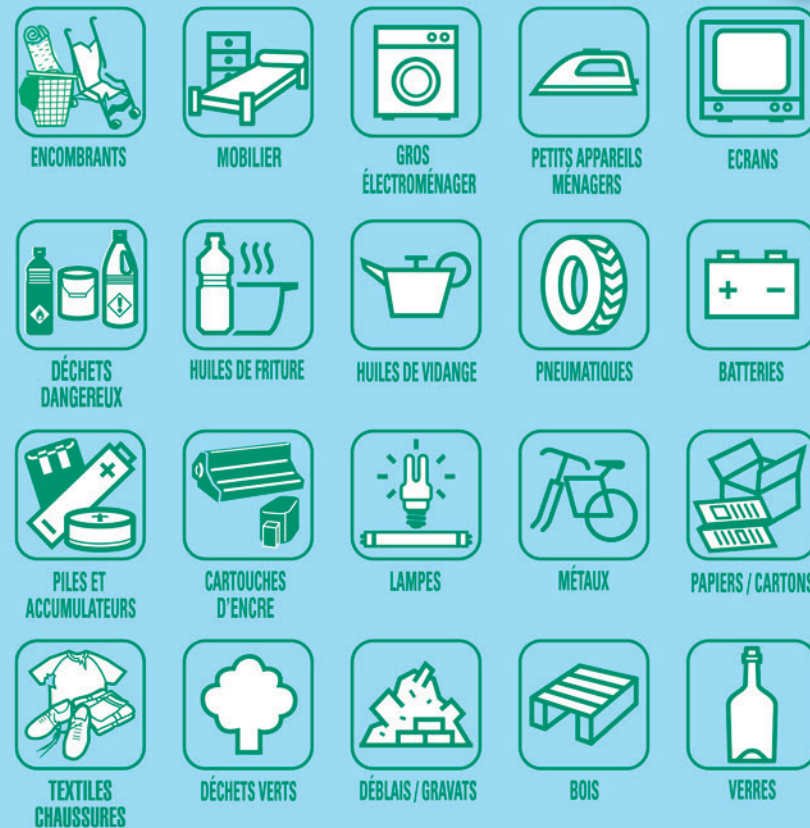


EN DÉCHETTERIE

Toutes les déchetteries du SYBERT vous sont accessibles



DÉCHETS VERTS : valorisez-les aussi dans votre jardin.
AUTRES DÉCHETS : contactez le SYBERT

MÉMO-TRI
LES BONS
RÉFLEXES
CHEZ VOUS

LES TEXTILES dans le conteneur à textiles



vêtements / linge de maison
chaussures (liées par paire)
petite maroquinerie

Pensez aussi au troc,
à la vente, au don
et à la ressourcerie.

NE PAS METTRE
Textiles souillés
(peinture, graisse...)



même USÉS ou déchirés

dans un SAC FERMÉ
PROPRES et secs

Une ressourcerie dans chaque déchetterie

Déposez ce qui peut être réparé ou réutilisé



meubles / appareils ménagers / vêtements
vélos / livres / jouets...

Déchetteries gérées par le SYBERT

(Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets)



ACCÈS PAR BADGE - HORAIRES :
www.sybert.fr • 03 81 87 89 40

RETOUR MAGASIN



piles / batteries / appareils électriques,
électroniques / pneus / bouteilles de gaz
extincteurs / cartouches d'imprimante...



Privilégiez le retour en magasin spécialisé
ou en grande surface pour ces équipements usagés



MÉDICAMENTS

Retour en pharmacie



Calendrier des collectes 2022

ORDURES MÉNAGÈRES

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte!)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Abbans-Dessous Abbans-Dessus Bartherans By Chatillon s/-Lison Courcelles Cussey s/-Lison Durnes Échay Échevannes Goux /s-Landet Lavans-Vuillafans L'Hôpital-du-Grosbois Malbrans Myon Ornans-Bonnevaux Palantine Rouhe Rurey Saules Villers /s-Montrond	Amancey Amathay-Vésigneux Bolandoz Cademène Chenecey-Buillon Chouzelot Cléron Fertans Flagey Lavans-Quingey Longeville Mérey /s-Montrond Quingey Reugney Scey-Maisières Silley-Amancey Tarcenay-Fouchers Trépot	Arc-et-Senans Buffard Cessey Charnay Épuegney Fourg Liesle Montrond-le-Château	Chantrons Chassagne-Saint-Denis Châteauvieux-les-Fossés Déservillers Lods Montgesoye Mouthier-Haute-Pierre Ornans (réservé aux commerçants, collectifs et administrations) Sainte-Anne Vuillafans <i>Collecte normale les jours fériés</i>	Amondans Brères Chay Crouzet-Migette Éternoz Alaise Coulans s/-Lison Doulaize Refranche Le Val Lizine Lombard Malans Mesmay Montmahoux Nans /s-Sainte-Anne Paroy Pessans Rennes s/-Loue Ronchaux Samson Saraz <i>Collecte normale les jours fériés</i>

COUVERCLE FERMÉ

Couvercle entrebâillé
= 2 levées comptabilisées

EN SACS FERMÉS

(pas de vrac)

LES DÉCHETTERIES (fermées les jours fériés)

SITES	JOURS D'OUVERTURE	HIVER 1 ^{er} novembre - 28/29 février	ÉTÉ 1 ^{er} mars - 31 octobre
ARC-ET-SENANS ÉPUEGNEY	Mardi	13h30 - 16h50	
	Jeudi	8h30 - 12h20	
	Samedi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	8h30 - 12h20 13h30 - 17h50
AMANCEY LAVANS-QUINGEY	Lundi	8h30 - 12h20	
	Mercredi	13h30 - 16h50	
	Vendredi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50 (uniquement Amancey)	
	Samedi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	8h30 - 12h20 13h30 - 17h50
MYON	Samedi	13h30 - 16h50	13h30 - 17h50
ORNANS (Déchetterie provisoire Rue des Épenottes)	Lundi au vendredi	13h30 - 16h50	
	Samedi	13h30 - 16h50	13h30 - 17h50
BYANS/DOUBS	Mercredi	13h30 - 16h50	
	Samedi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	8h30 - 12h20 13h30 - 17h50
SAINT-VIT SAÔNE	Lundi au vendredi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	
	Samedi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	8h30 - 12h20 13h30 - 17h50

Comment régler facilement vos factures

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : Vos factures vous sont toujours adressées et vous connaissez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Pour adhérer au prélèvement, merci de vous renseigner auprès de votre Service Gestion des Déchets.

LE RÈGLEMENT PAR INTERNET : Votre collectivité vous offre la possibilité de régler votre facture depuis son site www.cclouelison.fr grâce à votre identifiant et votre mot de passe indiqués sur votre facture. Ce moyen de paiement sécurisé est accessible 7j/7 et 24h/24.

VIREMENT : Sur votre facture se trouvent les coordonnées bancaires du compte de la trésorerie d'Ornans sur lequel vous pouvez effectuer un virement du montant de votre facture. Merci de ne pas oublier de noter en zone «objet/libelle» la mention OM indiquée sur votre facture.

PAR CARTE BANCAIRE OU NUMÉRAIRE : En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site) <http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>.

Calendrier des collectes 2022



EMBALLAGES & PAPIERS



i

Pour qu'ils soient recyclés :

EN VRAC (pas en sac), et **BIEN SÉPARÉS** (non imbriqués).

Au centre de tri, les emballages sont triés par matière (acier, carton, plastique...), puis envoyés dans une usine de recyclage. **Les sacs ne sont pas ouverts et les imbriqués ne sont pas séparés.**

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte !)

LUNDI SEMAINES IMPAIRES		MARDI SEMAINES PAIRES		MARDI SEMAINES IMPAIRES	
Amondans, Cléron, Fertans, Lizine, Malans	Janvier : 3 - 17 - 31 Février : 14 - 28 Mars : 14 - 28 Avril : 11 - 25 Mai : 9 - 23 Juin : 6 - 20 Juillet : 4 - 18 Août : 1 - 15 - 29 Septembre : 12 - 26 Octobre : 10 - 24 Novembre : 7 - 21 Décembre : 5 - 19	Buffard, Brères, Chouzelot, Lavans-Quingey, Liesle, Lombard, Mesmay, Paroy, Pessans, Samson	Janvier : 11 - 25 Février : 8 - 22 Mars : 8 - 22 Avril : 5 - 19 Mai : 3 - 17 - 31 Juin : 14 - 28 Juillet : 12 - 26 Août : 9 - 23 Septembre : 6 - 20 Octobre : 4 - 18 Novembre : 1 - 15 - 29 Décembre : 13 - 27	Arc-et-Senans, Fourg	Janvier : 4 - 18 Février : 1 - 15 Mars : 1 - 15 - 29 Avril : 12 - 26 Mai : 10 - 24 Juin : 7 - 21 Juillet : 5 - 19 Août : 2 - 16 - 30 Septembre : 13 - 27 Octobre : 11 - 25 Novembre : 8 - 22 Décembre : 6 - 20
MERCREDI SEMAINES PAIRES		MERCREDI SEMAINES IMPAIRES		JEUDI SEMAINES PAIRES	
Bonnevaux-le-Prieuré, Durnes, Échevannes, L'Hôpital du Grosbois, Lavans-Vuillafans, Malbrans, Château d'Ornans, Saules, Tarcenay-Foucherans, Trépot, Villers s/-Montrond	Janvier : 12 - 26 Février : 9 - 23 Mars : 9 - 23 Avril : 6 - 20 Mai : 4 - 18 Juin : 1 - 15 - 29 Juillet : 13 - 27 Août : 10 - 24 Septembre : 7 - 21 Octobre : 5 - 19 Novembre : 2 - 16 - 30 Décembre : 14 - 28	Amancey, Amathay-Vésigneux, Bolandoz, Châteauneuf, Les Fossés, Lods, Longeville, Mouthier-Haute-Pierre, Reugney, Vuillafans	Janvier : 5 - 19 Février : 2 - 16 Mars : 2 - 16 - 30 Avril : 13 - 27 Mai : 11 - 25 Juin : 8 - 22 Juillet : 6 - 20 Août : 3 - 17 - 31 Septembre : 14 - 28 Octobre : 12 - 26 Novembre : 9 - 23 Décembre : 7 - 21	Bartherans, By, Cademène, Chantrons, Chassagne Saint Denis, Châtillon/s-Lison, Chay, Courcelles, Cussey/s-Lison, Échay, Flagey, Goux s/-Landet, Le Val, Mérey s/-Montrond, Myon, Palantine, Quingey, Rennes/s-Loue, Ronchaux, Rouhe, Scey-Maisières, Silley-Amancey	Janvier : 13 - 27 Février : 10 - 24 Mars : 10 - 24 Avril : 7 - 21 Mai : 5 - 19 Juin : 2 - 16 - 30 Juillet : 14 - 28 Août : 11 - 25 Septembre : 8 - 22 Octobre : 6 - 20 Novembre : 3 - 17 Décembre : 1 - 15 - 29
JEUDI SEMAINES IMPAIRES		VENDREDI SEMAINES IMPAIRES		TOUS LES VENDREDIS	
Abbans-Dessous, Abbans-Dessus, Cessey, Charnay, Chenecey-Buillon, Crouzet-Migette, Déservillers, Épeugney, Éternoz, Montmahoux, Montrond le Château, Nans s/- Sainte Anne, Rurey, Sainte-Anne, Saraz	Janvier : 6 - 20 Février : 3 - 17 Mars : 3 - 17 - 31 Avril : 14 - 28 Mai : 12 - 26 Juin : 9 - 23 Juillet : 7 - 21 Août : 4 - 18 Septembre : 1 - 15 - 29 Octobre : 13 - 27 Novembre : 10 - 24 Décembre : 8 - 22	Montgesoye	Janvier : 7 - 21 Février : 4 - 18 Mars : 4 - 18 Avril : 1 - 15 - 29 Mai : 13 - 27 Juin : 10 - 24 Juillet : 8 - 22 Août : 5 - 19 Septembre : 2 - 16 - 30 Octobre : 14 - 28 Novembre : 11 - 25 Décembre : 9 - 23	Ornans (sauf château, mercredi semaines paires)	

Collecte normale les jours fériés

LES RECYCLABLES dans le bac de tri

EMBALLAGES PLASTIQUES

+ Nouveau

Merci de retirer les opercules et les films plastiques des pots (yaourts, crème...) et des barquettes (jambon, viande...)



pots / barquettes / boîtes / sachets / films



bouteilles / bidons / flacons

EMBALLAGES METALLIQUES



acier / aluminium

PAPIERS



journaux / magazines prospectus / catalogues cahiers / feuilles enveloppes

EMBALLAGES EN CARTON



boîtes cartonnettes briques alimentaires

DÉCOUVREZ LE CENTRE DE TRI !

Que deviennent vos emballages une fois déposés dans votre bac de recyclage ? En quoi sont-ils recyclés ?

INSCRIPTION : sybert.fr/visiter_le_centre_de_tri.html
RENSEIGNEMENTS : 03 81 21 15 60
prevention@sybert.fr

LE VERRE dans le conteneur à verre

EMBALLAGES EN VERRE

Uniquement des emballages

NE PAS METTRE vaisselle, céramique, pyrex, faïence, verre, miroir, poterie ou ampoule...



pots / bocaux / flacons / bouteilles

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

LES BIODÉCHETS dans le composteur

DÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN

Pour du compostage individuel ou collectif, contactez votre Service Gestion des Déchets



épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, thé, feuilles, fleurs...



EN VRAC pas dans un sac
PAS D'OBJETS que des emballages



BIEN VIDER inutile de laver



Sacs poubelles
Vêtements
Chaussures
Masques
Gants
Couches
Textiles sanitaires